

Conditions Générales de Vente

Aperçu du Jeu Concours

Les jeux concours Anniversaire d'Autosmart International se dérouleront du 1er février 2025 au 31 mars 2025.

Le jeu concours Anniversaire comprend deux promotions distinctes – **“Scannez pour gagner”** et **“Tournez la roue pour gagner”**.

« **Scannez pour gagner** » offre aux clients la possibilité de gagner un bon d’achat d’une valeur de 1 000 €.

« **Tournez la roue pour gagner** » offre aux clients la possibilité de gagner immédiatement diverses récompenses disponibles via chaque franchisé local.

Veuillez lire la suite pour tous les détails relatifs à chaque promotion.

Le jeu concours « Scannez pour gagner »

Le jeu concours « Scannez pour gagner » est ouvert à tous les clients qui achètent un produit promotionnel auprès d'un franchisé Autosmart participant au jeu concours.

1. Organisateur du concours

Le concours est organisé par Autosmart, situé au 5 Bld de l'Oise 95000 Cergy

2. Durée du concours

Le jeu concours Anniversaire d'Autosmart International se déroulera du 1er février 2025 au 31 mars 2025.

3. Conditions de participation

Les employés d'Autosmart International, les franchisés, les membres de leur famille, ainsi que toute autre personne liée professionnellement au concours ne sont pas éligibles pour y participer.

Pour participer, les clients doivent acheter un produit promotionnel.

Un produit promotionnel est défini comme un produit dans le camion-magasin portant une languette promotionnelle.

- Après avoir effectué l'achat, les clients peuvent participer au tirage au sort national en scannant le code QR disponible à bord du showroom mobile.
- Le code QR dirigera les clients vers un formulaire en ligne, qu'ils doivent remplir pour être éligibles au tirage au sort.
- Chaque achat donne droit à une participation, les clients peuvent cumuler jusqu'à 5 participations par jour.
- Un achat est nécessaire pour participer. Valide uniquement dans les camion-magasins de franchisés participants.

Les clients doivent avoir 18 ans ou plus pour participer.

4. Sélection et notification des gagnants

Le gagnant sera sélectionné par tirage au sort le vendredi 11 avril 2025.

- Le gagnant sera contacté via l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone fournis sur le formulaire de participation.
- Si le gagnant ne répond pas dans les 10 jours ouvrés après le premier contact, un nouveau gagnant sera tiré au sort.

Si le prix reste non réclamé après une période de trois mois, durant laquelle Autosmart International aura tenté d'attribuer le prix après plusieurs tirages successifs, le jeu concours « Scannez pour gagner » pourra être annulé sans attribution du prix.

5. Prix

Les participants auront la possibilité de remporter un bon d'achat d'une valeur exceptionnelle de **1 000 €**

6. Responsabilité

- Autosmart International se réserve le droit de vérifier l'éligibilité de tous les participants et peut demander une preuve d'achat.
- Les participants au jeu « Scannez pour gagner » acceptent ces conditions générales et l'utilisation éventuelle de leur nom et localisation pour des fins marketing, sauf si interdit par la loi.
- Autosmart International se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours à tout moment et sans préavis. Autosmart International n'assume aucune responsabilité pour les conséquences d'une modification ou d'une annulation du concours.
- Une fois la livraison effectuée, tout dommage ou perte des produits sera de la responsabilité du client.
- En cas de litige, les conditions de cette promotion seront régies par la loi française.

7. Protection des données personnelles

Toutes les informations personnelles collectées pendant le concours seront traitées conformément à la politique de confidentialité d'Autosmart International et utilisées uniquement dans le but d'administrer le concours. Cela peut être consulté ici <https://autosmart.fr/politique-de-confidentialite/>

Informations de contact Pour toute question concernant le concours, veuillez contacter Autosmart International au 01 34 12 42 18

8. Règlement du concours

Le présent règlement est disponible sur demande à l'adresse www.autosmart.fr

9. Droit applicable

Le présent règlement est régi par la loi française. En cas de litige, le tribunal compétent sera celui de Cergy Pontoise].

Conditions Générales de Vente - Jeu Concours

Le jeu concours "Tournez la roue pour gagner" est ouvert à tous les clients qui achètent un « nouveau » produit auprès d'un franchisé Autosmart participant au jeu concours.

Un « nouveau » produit est défini comme un produit que le client n'a pas encore acheté. Cela sera vérifié par l'historique des commandes du client auprès de son franchisé local, mais la décision finale appartient au franchisé.

1. Organisateur du concours

Le concours est organisé par Autosmart, situé au 5 Boulevard de l'Oise 95000 Cergy

2. Durée du concours

Le Concours Anniversaire d'Autosmart International se déroulera du 1er février 2025 au 31 mars 2025

3. Conditions de participation

Les employés d'Autosmart International, les franchisés, les membres de leur famille, ainsi que toute autre personne liée professionnellement au concours ne sont pas éligibles pour y participer.

Ouvert à tous les clients ayant acheté un "nouveau" produit dans le camion-magasin d'un franchisé participant à ce jeux concours.

Un "nouveau" produit est défini comme un produit que le client n'a pas encore acheté. Cela sera vérifié par l'historique des commandes du client auprès de son franchisé local, mais la décision finale appartient au franchisé.

Pour participer, les clients doivent acheter un produit neuf.

Après l'achat, les clients sont éligibles pour tourner la roue dans le camion-magasin du franchisé participant.

Chaque achat d'un produit neuf donne droit à un tour de roue. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus pour participer.

4. Prix

Les prix seront sélectionnés par le franchiseur local et peuvent varier d'un franchiseur à l'autre.

Bien que la liste ne soit pas exhaustive, les prix peuvent inclure des produits Autosmart, des accessoires ou des articles promotionnels.

Le gagnant est responsable de l'utilisation et du stockage sécuritaires des produits. Avant d'utiliser les produits, les utilisateurs doivent lire les instructions d'utilisation et stocker les produits en toute sécurité, et veiller à ce que toute personne autorisée à utiliser les produits en fasse de même.

En cas de doute sur l'utilisation des produits, veuillez consulter les étiquettes des produits, le site web ou contacter le service client d'Autosmart.

5. Notification des gagnants

- Le gagnant est déterminé immédiatement après le tour de roue.
- Si le prix n'est pas disponible, le franchisé organisera un autre moment pour que le gagnant puisse récupérer son prix. Si vous avez un doute sur la manière d'utiliser les produits, merci de vous référer aux étiquettes des produits, au site web ou d'appeler le service client d'Autosmart.

6. Responsabilité

Autosmart International se réserve le droit de vérifier l'éligibilité de toutes les participations et peut demander une preuve d'achat.

- En participant, les participants acceptent ces conditions générales et l'utilisation éventuelle de leur nom et localisation pour des fins marketing, sauf si interdit par la loi.
- Autosmart International se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours à tout moment et sans préavis. Autosmart International n'assume aucune responsabilité pour les conséquences d'une modification ou d'une annulation du concours.
- Le risque de dommages ou de perte des produits sera transféré au client lors de la livraison des biens.
- En cas de litige, les conditions de cette promotion seront régies par la loi française.

7. Protection des données personnelles

Toutes les informations personnelles collectées pendant le concours seront traitées conformément à la politique de confidentialité d'Autosmart International et utilisées uniquement dans le but d'administrer le concours. Cela peut être consulté ici - <https://autosmart.fr/politique-de-confidentialite/>

8. Règlement du concours

Le présent règlement est disponible sur demande à l'adresse www.autosmart.fr

Informations de contact.

Pour toute question concernant le concours, veuillez contacter Autosmart International au 01 34 12 42 18

9. Droit applicable

Le présent règlement est régi par la loi française. En cas de litige, le tribunal compétent sera celui de Cergy Pontoise.